

**DU 31 mars 2026**

Le 31 mars deux mille vingt-six, à 19 Heures 30, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe JUMEAU, Maire.

Présents : JUMEAU Philippe, MERCIER Aurélie, MELIN Ludovic, ADAM Céline, JASMIN Thierry, CHANTREAU Michel, MAZE Marie-Noelle, VEILLON Claude, MAGOT Laure, RAMCHURN Françoise, OUVRIER-BONNAZ Bertrand, NATIVEL Christine, THROMAS Alain, BELLOT Nicolas.

Absence excusée : Carla LEDUCQ (pouvoir à Alain THROMAS)

Secrétaire de séance : Aurélie MERCIER

Date de convocation : 26 Mars 2026

Date d'affichage à la mairie : 7 Avril 2026

Et publication sur le site internet de la commune 9 AVRIL 2026

Le quorum est atteint. 15 conseillers municipaux en exercice, 14 membres présents.

Toutes les décisions ont été validées par scrutin ordinaire et le résultat du vote est indiqué ci-dessous.

N° DELIBERATION	SUJET	Résultat du vote
	Nomination d'un secrétaire de séance :	Pour
	Approbation du procès-verbal du 20 mars 2026	Pour
2026-03-06	Indemnités du maire	Pour 12 Abstentions : 3
2026-03-07	Délégations du conseil municipal au maire	Pour : unanimité
2026-03-08	Désignation des délégués au SIEDS  Candidats titulaires : Michel CHANTREAU Nicolas BELLOT Candidats suppléants : Ludovic MELIN Nicolas BELLOT	12 Voix 3 voix 10 voix 5 voix
2026-03-09	Désignation des délégués au SMC	Pour unanimité
2026-03-10	Désignation des délégués au CNAS	Pour unanimité
2026-03-11A	Désignation des membres de la commission d'appel d'offres	Pour unanimité
2026-03-11B	Désignation des membres de la commission de contrôle de la liste électorale	Pour unanimité
2026-03-11C	Désignation des membres de la commission finances/Budget	Pour unanimité
2026-03-11D	Désignation des membres du conseil d'école	Pour unanimité
	Avenant au marché public ombrière solaire lot1	REPORTE
2026-03-12	Ombrière solaire – Amortissement	Pour unanimité
2026-03-13	Désignation du correspondant défense  Liste des candidats : Carla Leducq Françoise Ramchurn	6 voix pour 8 voix pour 1 abstention
2026-03-14	Renonciation au droit de préemption urbain	Pour unanimité

Fait le 7 avril 2026

Le Maire,

Philippe JUMEAU

